

FLEXAMARRAGE

**Plateforme d'échange gratuite
de places d'amarrage pour
visiteurs sur le Léman.
Suisse et France**

Comment ça marche ?

1. Je m'inscris

**2. Je libère ma place quand je
pars naviguer deux jours ou
plus**

**3. Je réserve une place dans
un autre port pour la nuit**



www.flexamarrage.ch ou www.flexamarrage.fr

Pour naviguer l'esprit tranquille en sachant qu'une place visiteur dans un port vous attend, **flexamarrage.ch** (ou .fr) est l'outil qu'il vous faut.

L'APB - Association des Propriétaires de Bateaux - a créé cette plateforme d'échange de places d'amarrage, gratuitement, et la met à disposition de tous les navigateurs, membres et non-membres de l'APB (apb.ch).

Vous disposez d'un bateau et d'une place sur le Léman, lisez les conditions d'utilisation puis inscrivez-vous.



En quelques clics sur votre ordinateur vous êtes inscrits et vous bénéficiez du service gratuit de cette plateforme d'échange entre navigateurs plaisanciers. La plateforme est ensuite spécialement conçue pour être aisément accessible depuis un smartphone lorsque vous êtes en navigation.

Vous connaissez en temps réel les places à disposition pour votre bateau. Vous savez qui a réservé votre place. Vous savez aussi à qui appartient la place que vous voulez réserver.

Rendez-vous sur www.flexamarrage.ch ou flexamarrage.fr

